

Aider à prévenir les incidents et les accidents liés à la médication

Élément du Système canadien de déclaration et de prévention des incidents médicamenteux (SCDPIM).

Volume 1, numéro 3

Bulletin

Le 13 mai 2010

Présentez-vous! – Identification du patient

Les consommateurs soumettent déjà des déclarations utiles par l'intermédiaire du site Web à l'adresse www.medicamentssecuritaires.ca! Une des premières déclarations concernait un patient qui avait reçu des médicaments destinés à une autre personne pendant un séjour à l'hôpital. Le médicament en question était l'oxycodone, soit un anti-douleur narcotique. Même si ce patient n'a pas subi de préjudice grave à cause de cette confusion, les erreurs comme celle-ci peuvent avoir des conséquences.

Lorsqu'un patient reçoit un médicament qui ne lui est pas destiné, c'est souvent parce qu'il n'a pas été correctement identifié avant la remise ou l'administration du produit. Par exemple, vérifier l'identité d'un patient en lui demandant seulement de confirmer son nom peut entraîner des erreurs si un autre patient porte le même nom ou un nom semblable. En outre, les patients désorientés et les malentendants peuvent répondre « oui », même s'ils sont appelés par le mauvais nom.

L'erreur sur la personne peut avoir d'autres conséquences dans le milieu de la santé. En effet, ce problème est tellement courant que l'Organisation mondiale de la Santé a pris des mesures pour le corriger. L'identification des patients est l'une des neuf solutions pour la sécurité des patients visant à éviter les préjudices dans le contexte de la prestation des soins.

Avant de remettre ou d'administrer un médicament, la personne soignante doit s'assurer qu'il est effectivement destiné à son patient. Confirmer le nom du patient n'est pas suffisant; il faut avoir recours à au moins deux identificateurs. Par exemple, dans un hôpital, l'infirmière ou le médecin peut confirmer le prénom et le nom du patient et sa date de naissance, ou encore le prénom et le nom du patient et son numéro de dossier. Ces renseignements figurent souvent sur le bracelet du patient, lequel doit être examiné avant la remise ou l'administration d'un médicament, quel qu'il soit. De plus, cette mesure doit être prise même si l'infirmière ou le médecin connaît le patient.

Voici comment les patients et leur famille peuvent aider à prévenir les erreurs sur la personne.

- Lorsque vous passez à la réception d'un établissement de soins de santé, veillez à ce que tous vos renseignements personnels soient exacts. Assurez-vous que vos nom et prénom sont épelés correctement et que votre date de naissance est exacte.
- Présentez-vous toujours en utilisant votre prénom et votre nom avant d'accepter un médicament ou avant toute intervention médicale. Les membres de votre famille peuvent vous aider si, pour une raison ou une autre, vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.
- Si on vous demande de porter un bracelet, vérifiez-le pour confirmer que toute l'information qui s'y trouve est exacte. Sachez que les fournisseurs de soins sont censés vérifier votre bracelet avant de vous remettre ou de vous administrer un médicament ou de procéder à une intervention.
- Familiarisez-vous avec le nom de vos médicaments, leur mode d'emploi et les raisons pour lesquelles vous les prenez. Confirmez que les médicaments qu'on vous remet vous sont bel et bien destinés. Si vous soupçonnez qu'on ne vous a pas remis les bons médicaments, posez des questions et exprimez vos préoccupations. Vous êtes en droit d'attendre une réponse à vos questions.

L'identification des patients est un des facteurs clés de la prestation sécuritaire des soins de santé, y compris l'administration des médicaments aux patients. Se présenter au personnel est une des façons d'obtenir des soins de santé plus sécuritaires!